



# RÈGLEMENT

## TITRES DÉPARTEMENTAUX JEUNES

### CATÉGORIE FILLE

#### **Article 1 - Organisations :**

- Cette compétition est organisée par le comité des Landes. Elle décerne les Titres de Championnes des Landes de Tennis de Table par catégories d'âge.

#### **Article 2 - Catégories :**

- 4 Catégories sont représentées lors de cette compétition :  
Benjamines (-11), Minimes (-13), Cadettes (-15), Juniores (-18)

#### **Article 3 - Inscriptions :**

- Dans toutes les catégories, l'inscription est obligatoire et ouverte à toutes les licenciées.
- Dans toutes les catégories, les joueuses sont placées dans l'ordre des points classements du mois précédant la date de la compétition.
- Toutes les joueuses recevront une convocation sous la responsabilité de leur association.

#### **Article 4 - Forfait :**

- Toute joueuse se verra en cas de forfait non prévenu la veille de la compétition, infliger une pénalité financière dont le montant a été fixé à **20€**.
- Les participantes étant inscrites sous la responsabilité de leur association, la pénalité financière sera facturée à l'association par le comité des Landes de Tennis de Table.

#### **Article 5 – Durée des parties :**

- Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

## **Article 6 – Déroulement sportif :**

- La formule de la compétition et les titres en jeu seront adaptés en fonction du nombre d'inscrites. Les titres seront attribués par catégorie en fonction des résultats des parties.
- **Le tableau des doubles** se déroulera en fonction des inscriptions qui se réaliseront sur place.

## **Article 7 - Récompenses :**

- Le vainqueur, la finaliste et les demi-finalistes de chaque catégorie monteront sur le podium à l'issue de la compétition pour recevoir leurs récompenses.